

RÉSEAU TEPOS-CV AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TEPOS-CV DU TRIÈVES

LE TERRITOIRE

Territoire très rural, le Trièves est un territoire étendu et vallonné, au sud du département de l'Isère. Il est reconnu pour être particulièrement dynamique dans ses démarches de transition, de développement durable et de participation citoyenne (3% de la population élue locale). Ce territoire forme une unité géographique cohérente, dont les principales activités économiques sont le tourisme, l'exploitation forestière, l'agriculture et l'économie résidentielle.



Historique de la démarche TEPosCV du Trièves

TEPOS 1

TEPCV

TEPOS 2

Mars 2014

Juin 2015

Octobre 2017

POINTS FORTS ET AXES STRATÉGIQUES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Un Agenda 21 élaboré depuis plus d'une décennie
- Un des premiers membres du réseau TEPOS-CV d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Une plateforme locale de rénovation énergétique parmi les plus dynamiques de la Région
- Un territoire très riche en bois, du fait de son couvert forestier important
- Un portage politique et technique fort
- Une relation forte avec l'agglomération grenobloise, de nombreux triévois travaillent à Grenoble et font les aller-retours tous les jours.

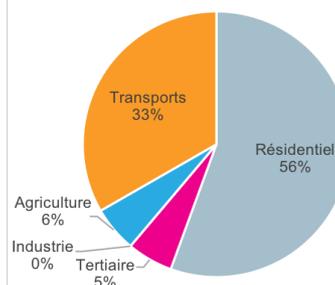
CHIFFRES CLÉS

- Population : 10 000 habitants
- Superficie : 631 km²
- Densité : 16 hab/km²
- Création de l'EPCI : 1^{er} janvier 2012 (fusion de 3 CC)

FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

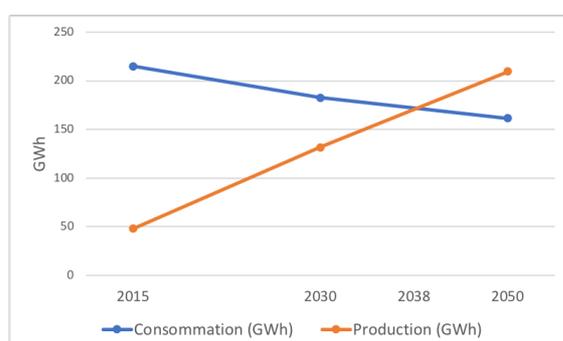
- Dépenses annuelles (tous secteurs) : 18 millions d'euros
- Productions annuelles (toutes énergies) : 5 millions d'euros

Répartition des dépenses par secteurs



D'après données CC Trièves

TRAJECTOIRE TEPOS-CV DU TERRITOIRE



D'après objectifs de candidature TEPOS 2013

AVANCÉE SUR LES PRINCIPALES THÉMATIQUES

Brique 1 - Gouvernance	●●●●
Brique 2 - Bâtiment	●●●●
Brique 3 – EnR&R	●●○○
Brique 4 - Mobilité	●●○○
Brique 5 - Urbanisme	●○○○
Brique 6 - Ressources	●○○○
Brique 7 - Acteurs éco	●○○○

BÂTIMENT : PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Le dispositif a été lancé fin septembre 2015, avec un **objectif** de 60 accompagnements (diagnostics) et 30 projets de travaux par an. Cet objectif a ensuite été rehaussé dans le cadre de la 2ème convention TEPCV à 50 projets de travaux par an.
- Les résultats sont **très positifs** car début 2018, soit environ deux ans après le démarrage du dispositif, 316 contacts ont été noués, 220 diagnostics effectués, 146 conventions travaux signées et 29 dossiers renvoyés vers l'ANAH.
- La **mobilisation des entreprises locales** du bâtiment fonctionne bien avec 33 entreprises partenaires du dispositif. Depuis le démarrage du dispositif, le nombre d'entreprises RGE est passé de 14 à 36 dans le Trièves. Un groupement d'entreprise intervenant sur la plateforme a de plus été constitué.
- Le **suivi post-travaux** est effectué par le biais d'un questionnaire de satisfaction. Sur les 64 réponses reçues, les retours sont globalement très positifs sur le dispositif.
- La plateforme permet par ailleurs la **valorisation mutualisée des CEE**. 55 premiers dossiers ont été envoyés en juillet 2017 pour une valorisation à 4,7 €/MWh cumac par CEE. Cela a représenté une moyenne de 8% du coût des travaux.



ENR : COMITÉ DE CONCERTATION SUR L'ÉOLIEN

- En 2015-2016, à la suite de la sollicitation de certaines communes par des opérateurs éoliens et dans le cadre des plans d'action TEPOS et Plan de Paysage, la communauté de communes a conduit un **débat sur l'opportunité et les conditions d'implantation d'éoliennes** dans le Trièves.
- Une première **réunion publique** a permis de valider une nouvelle forme de concertation expérimentale avec la création d'un **comité de concertation**.
- Ce comité de concertation était composé de 8 élus, 8 habitants tirés au sort et 8 représentants du monde économique et associatif.
- Les membres du comité de concertation se sont d'abord réunis lors de 5 **ateliers** portant sur l'énergie et l'économie, le paysage, l'impact environnemental, ainsi que la formulation d'un avis.
- Cet avis a été présenté lors d'une **réunion publique** qui a permis de produire un avis final qui a été restitué et **validé en conseil communautaire** en juin 2016.
- Tous les documents relatifs à ce processus de concertation sont disponibles [sur le site de la CC du Trièves](#).

VOLET INVESTISSEMENT

TYPE D'INVESTISSEMENT	ANNÉE(S)	MONTANT
Fonds local de financement de la rénovation énergétique	2016-2019	800 000 € (TEPCV 80%)
Amélioration thermique du patrimoine de la CC	2017-2018	125 000 € (TEPCV 80%)
Acquisition de VAE	2017	20 000 €
Rénovation thermique de l'EHPAD « L'âge d'or »	2017	250 000 € (TEPCV 80%)
Rénovation thermique de 10 bâtiments communaux	2016-2018	850 000 € (TEPCV 50%)
Fonds d'aide au reboisement public et privé	2016-2019	220 000 € (TEPCV 80%)
TOTAL		2 155 000 €

Contacts :

Stephane Loukianoff
s.loukianoff@cdctrieves.fr
et
Maïté Quinn Duncan
04 76 34 49 12